

Les formations proposées pour les professionnels et les particuliers

Le permis de tronçonneuse

Pour qui : TCe certificat européen de qualification est destiné à tous les utilisateurs de tronçonneuse à titre professionnel (dans tous les secteurs) ou à titre particulier.

Pourquoi :

- › Satisfaire aux exigences du nouveau décret sur les travaux forestiers applicable au 05/12/2017 (décret N°2016-1678 du 05/12/2016).
- › Attester officiellement les compétences à utiliser avec efficacité, en toute sécurité, et en conformité avec les exigences des Articles L 4142-1 et 2 du code du travail une tronçonneuse.
- › Il améliore l'employabilité des utilisateurs de tronçonneuses .
- › Il atteste de la qualification de son titulaire dans toute l'Europe, indépendamment de la langue et du pays.



Le permis se répartit sur 4 niveaux selon l'utilisation de la tronçonneuse:

- ECC1 est le niveau de certification minimum nécessaire pour tout utilisateur (ce qui doit être su pour la mise en œuvre et l'entretien des tronçonneuses et le tronçonnage de bois.)

Pour un usage plus expérimenté de la tronçonneuse, vous pouvez passer les autres modules :

- ECC2 Techniques de base de l'abattage et du façonnage d'arbres de petits diamètres à l'aide d'une scie à chaîne, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.

- ECC3 Techniques de base de l'abattage et du façonnage d'arbres de gros diamètres à l'aide d'une scie à chaîne, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité.

- ECC4 Techniques de coupe difficiles (arbres déracinés, encroués, endommagés). Les techniques et connaissances de base pour le tronçonnage des bois en tension et en compression et comment éviter les dangers.

Les formations durent 1,5 journée pour obtenir la certification de base et une à plusieurs journées pour les niveaux expérimentés en fonction des compétences des utilisateurs. Pour plus de renseignements, contactez la MFR - Ecole de Javols - 04 66 42 24 21.

La formation Sauveteur Secouriste du Travail



Cette formation SST initiale prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

Cette formation dure 12 heures pour les personnes qui n'ont jamais été formées et 7h pour les personnes devant être recyclées (obligatoire tous les deux ans).

L'ensemble des élèves de la MFR - Ecole de Javols sont formés dans le cadre de leur scolarité.

Les formations suivant la demande

La MFR - Ecole de Javols peut également concevoir des formations pouvant répondre à la demande des professionnels sur certaines thématiques :

- › Utilisation du GPS,
- › La cartographie (utilisation des Systèmes d'Informations Géographiques - QGIS, MapInfo, ArcView, ...),
- › Gestion des chantiers,
- › Autres formations d'ordre professionnel.